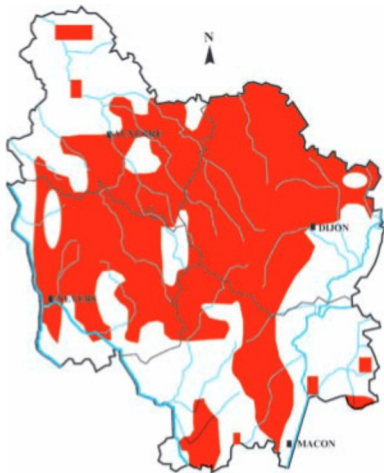


1303 Petit rhinolophe

Mammifères / Chiroptères /
Rhinolophus hipposideros
Directive Habitat-Faune-Flore :
annexe II.
Espèce et habitat protégés en
France par l'A.M. du 23 avril
2007.

Localisation de l'espèce



Espèce surtout présente dans l'Auxois, le Nivernais et les plateaux calcaires.

(d'après les données 2009 de Bourgogne Base Fauna).

Mode de vie et besoins écologiques

Le petit rhinolophe recherche les secteurs lui permettant d'accomplir généralement tout son cycle biologique dans un rayon restreint autour de ses gîtes. Les paysages qu'il fréquente sont semi-ouverts, maillés de boisements linéaires jouant le rôle de corridors pour ses déplacements. Il chasse des proies de taille modeste : moucherons, petits papillons, coléoptères... La mise bas intervient en juin au sein de colonies de femelles (de quelques dizaines d'individus jusqu'à 150). Cette chauve-souris hiberne d'octobre à mars-avril dans des gîtes calmes et obscurs, où règnent une température assez constante et une hygrométrie élevée.

Habitat(s) de l'espèce

Territoires de chasse : prairies bocagères (6510 p.p.), ripisylves (91EO*), forêts à sous-bois clair (9130...), parcs, rivières (3260), plans d'eau (3150).

Gîtes de mise bas et de repos diurne : bâtiments (greniers, combles, clochers...).

Gîtes d'hibernation : grottes (8310), anciennes galeries de mines, caves...

Etat de conservation en Bourgogne : moyen.

En Bourgogne, les populations semblent régresser sans être considérées comme vulnérables ou en danger. Toutes les chauves-souris pâtissent de la raréfaction générale des insectes.

Les rhinolophes se distinguent facilement des autres chauves-souris par un large appendice en forme de fer à cheval entourant les narines. Au repos, ils s'enveloppent presque totalement dans leurs ailes, prenant l'allure de petits sacs pendus. Cette espèce est la plus petite des rhinolophes européens, avec une longueur de 3,7 à 4,5 cm de long (tête et corps) et une envergure de 19 à 25 cm.



Petits rhinolophes



Éléments d'appréciation des incidences des aménagements

Vulnérabilité forte

Représentation en Bourgogne : assez rare.

Tendance évolutive : en déclin.

Capacité de récupération en cas de perturbation : mauvaise.

CONSEILLÉ

- Maintien de l'accessibilité aux grottes, galeries de mines et bâtiments.
- Tranquillité et obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas.
- Maintien des réseaux de haies et d'un paysage diversifié semi-ouvert.
- Plantation de haies ou d'alignements d'arbres dans les territoires trop ouverts.
- Limitation des produits insecticides et utilisation de vermifuges non nocifs pour les insectes.
- Maintien et entretien des lisières.

A ÉVITER

- Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation de vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines...).
- Dérangement par le bruit ou la lumière.
- Rupture de continuité des corridors biologiques (haies, ripisylves).
- Défrichements, mise en culture des prairies, plantations massives de résineux...
- Installation d'éoliennes.

Diagnostic de présence

L'état initial est à réaliser par un spécialiste formé au détecteur d'ultrasons pour minimiser les risques de perturbation des espèces dans les gîtes. Pour ces derniers, beaucoup de données existent déjà (voir SHNA Bourgogne Base Fauna).



Il est préférable de ne pas faire état des localités précises de cette espèce sensible dans les publications.